

## CONSEIL

### Septième session extraordinaire

Cette session se tiendra au Palais des Nations à Genève dans la salle de conférence XVIII<sup>1, 2</sup>  
le lundi 29 avril 2024 à partir de 10 heures

#### PROGRAMME DE TRAVAIL

Tous les documents disponibles peuvent être consultés sur la page Web  
de la [7<sup>e</sup> session extraordinaire du Conseil de l'OIM](#).

Lundi 29 avril 2024	
Point 1	Ouverture de la session et pouvoirs des représentants
Point 2	Élection du second Vice-Président du Bureau
Point 3	Adoption de l'ordre du jour <a href="#">C/Sp/7/1</a> , <a href="#">C/Sp/7/2</a>
Point 4	Rapport de situation sur les contributions assignées restant dues à la partie administrative du budget et sur le droit de vote des États Membres <a href="#">C/115/4</a>
Point 5	Information sur la sélection de la Directrice générale concernant les postes de directeur général adjoint <a href="#">C/Sp/7/3</a>
Point 6	Autres questions

<sup>1</sup> Les participants sont informés qu'un enregistrement vidéo des délibérations du Conseil sera effectué.

<sup>2</sup> Les délibérations peuvent être suivies en ligne pendant la session depuis un site sécurisé. Cependant, en cas de vote, seuls les participants présents dans la salle pourront voter.